



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 mars 2011

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA
PROPRETE URBAINE - MARCHE POUR LA
FOURNITURE ET LA POSE DE BATIMENTS
MODULAIRES - AVENANT N°1

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mars 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Alain BAUDIN - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU

PATRIMOINE ET MOYENS

**CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA PROPETE URBAINE -
MARCHÉ POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE BATIMENTS
MODULAIRES - AVENANT N°1**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de sa séance du 20 septembre 2010, le Conseil municipal a approuvé le Dossier de consultation des entreprises (DCE) pour la fourniture et la pose de bâtiments modulaires dans le Centre technique municipal (CTM) de la propreté urbaine qui sera situé sur le site de l'ancienne station d'épuration du quai Maurice Métayer.

Afin de tenir compte des demandes formulées lors des séances du Comité d'hygiène et de sécurité (CHS), il est proposé :

- d'agrandir la zone destinée à la salle de réunion en ajoutant un module supplémentaire ;
- de supprimer les bardages métalliques au profit d'un bardage bois exécuté par une entreprise de menuiserie ;
- d'ajouter une toiture végétalisée sur les modules de bureaux et de la salle de réunion pour apporter un confort supplémentaire l'été ;
- de remplacer les convecteurs électriques par des chauffages rayonnants ;
- de remplacer des menuiseries en PVC par des menuiseries en aluminium laqué à rupture de pont thermique.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prestations initiales nécessitent l'établissement d'un avenant dont les montants se décomposent selon les tranches suivantes :

- la tranche ferme - zone des vestiaires ;
- la tranche conditionnelle n°1 - zone de bureaux ;
- la tranche conditionnelle n°2 – zone de la salle de réunion.

Pour chacune des tranches, les montants sont définis dans le tableau ci-après :

Titulaire marché	Tranches du marché	Montant initial HT du marché	Montant HT avenant n°1	Total HT marché + avenant	Montant total marché + avenant en TTC
SOLFAB	Ferme	78 644,00 €	- 13 267,00 €	65 377,00 €	78 190,89 €
	Conditionnelle n°1	55 032,00 €	+ 1 994,00 €	57 026,00 €	68 203,10 €
	Conditionnelle n°2	32 369,00 €	+ 16 189,00 €	48 558,00 €	58 075,37 €
	Total HT		166 045,00 €	+ 4 916,00 €	170 961,00 €

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 du marché pour la fourniture et la pose de bâtiments modulaires au Centre Technique Municipal de la propreté urbaine ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Frank MICHEL